

Analyse des risques de prolifération des légionelles et surveillance des installations

FORMACODE : 22203

OBJECTIFS

Conduire une Analyse Méthodique de Risques légionelles.
Identifier les mauvaises pratiques et actions à mener.
Savoir rédiger une procédure à fournir dans le carnet de suivi.
S'assurer de la bonne surveillance des installations.

TYPE DU PUBLIC

Surveillant / exploitant / conduite d'AMR (IREDEFA) notamment :
Exploitant administratif au titre des ICPE 2921.
Personne nommément désignée comme surveillant des installations (et son suppléant).
Personne en charge de réaliser une analyse de risque (AMR) ou un contrôle périodique ou une vérification de l'installation.

PRÉREQUIS

Avoir passé depuis moins de 5 ans avec succès :
- Code LEGM1 - MODULE 1 – Sensibilisation au risque légionelle ou équivalent.
- Code LEGEXTARM2 – MODULE 2 - Maitrise de la gestion du risque de prolifération des légionelles.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés, de cas pratiques, de travaux de groupe puis QCM.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Remise du support en PDF à l'issue de la formation – groupe de 10 personnes maximum.
La formalisation et/ ou tenue à jour du plan de formation au sens des arrêtés du 14/12/2013 reste à la charge du client.
- > **Moyens humains**
Formateur expert en Hygiène Sécurité Environnement – à minima lui-même de qualification équivalente ou supérieure.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis est réalisée en fin de formation sous la forme d'un questionnaire à choix multiple.
Chaque participant se voit remettre une attestation individuelle de Formation si la note obtenue est supérieure à 15/20.
- > Cette animation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > L'analyse méthodique de risques • Cas pratiques de rédaction de procédures - Arrêt immédiat / Vidange / Nettoyage • Cas pratiques d'analyse de facteurs de risque – Sur photos / Sur schéma de principe et document / Cotation de facteurs de risque associé et proposition de plan d'action

Cette formation s'inscrit dans les prescriptions des Arrêté du 14/12/2013 pour les ICPE 2921 et les Articles R4421-1 à R4426-13 du Code du travail. Le module 3 décrit une approche méthodique pour évaluer les risques et identifier les points critiques d'une installation. En outre, au travers d'un exemple, il permet d'identifier et de rédiger une procédure technique. Enfin, quelques exemples de « mauvaises pratiques » permettent d'acquérir certains automatismes nécessaires pour gérer le risque en exploitation. Il s'appuie en particulier sur le Guide de formation à la gestion du risque de prolifération des légionelles dans les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

À ces dispositions s'ajoute le Décret du 5 novembre 2001 relatif à l'évaluation des risques professionnels.

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.

Périodicité réglementaire minimale pour les ICPE 2921 : tous les 5 ans.